

Contexte et méthodologie de l'enquête

En Belgique francophone, l'enquête a été menée auprès de 941 élèves âgés de 12 ans à 18 ans inscrits dans huit établissements différents, à des niveaux scolaires allant de la première à la sixième secondaire. Cet échantillon, important sur le plan numérique, ne saurait être considéré comme représentatif d'un point de vue statistique. Telle n'était pas l'ambition de l'enquête Mediappro. Cependant, il permet de dégager de façon fiable de grandes tendances concernant les comportements mesurés.

LES RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE FRANCOPHONE

L'enseignement en Belgique francophone couvre la région wallonne ainsi que la partie francophone de Bruxelles-Capitale, ce qui représente 4,3 millions d'habitants. Il a ceci de particulier qu'il se divise en trois réseaux: le réseau officiel de la Communauté française, le réseau officiel subventionné et le réseau libre subventionné. Il s'agit tous les trois de réseaux d'enseignement subventionnés par les pouvoirs publics.

Les exigences de la formation des élèves ne présentent pas de différences intellectuelles ou éthiques majeures entre ces trois réseaux, hormis la dimension confessionnelle. Les compétences développées chez les élèves sont pour l'essentiel comparables. Les diplômes délivrés sont équivalents et assurent les mêmes accès à l'enseignement supérieur. Les objectifs généraux restent d'ailleurs définis par le ministère de l'Éducation quel que soit le réseau.

D'un point de vue sociologique, le fait que chaque inscription d'élève entraîne, pour l'établissement, une subvention publique grosso modo égale au coût de la formation de cet élève, évite aux écoles de devoir établir une barrière économique à l'inscription des élèves en excluant les familles démunies. Par conséquent, chaque établissement tend à refléter les caractéristiques sociologiques de son environnement géographique sans qu'une différence systématique puisse être établie entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre subventionné.

Chaque réseau a son organisation propre. Le réseau officiel de la Communauté française relève de la responsabilité directe du ministre de l'enseignement, tandis que les

deux autres réseaux sont gérés par des pouvoirs organisateurs¹. Ceux-ci se différenciant à leur tour selon qui s'agit du réseau officiel subventionné, dont le pouvoir organisateur est pris en charge par les provinces et des communes, ou du réseau libre subventionné, avec des pouvoirs organisateurs fédérés au sein de l'enseignement catholique.

En 2005–2006, les élèves de l'enseignement secondaire se répartissaient de la façon suivante :

- Enseignement libre subventionné : 59,6 %
- Enseignement officiel : 23,8 %
- Enseignement officiel subventionné : 16,6 %

Les élèves interrogés dans le cadre de l'enquête proviennent des établissements scolaires du réseau libre subventionné et du réseau officiel subventionné, lesquels représentent ensemble 76,2 % de la population scolaire. Le réseau officiel n'a pas accepté de participer à l'enquête.

UN ÉCHANTILLON RÉPARTI EN DEUX GROUPES

Le protocole d'expérimentation mis en œuvre dans le cadre du projet Mediapro est identique dans les différents pays partenaires de l'enquête. Cependant, chaque partenaire avait la possibilité de travailler sur deux groupes distincts, le second étant réservé à une problématique propre au pays concerné. C'est pourquoi, à côté d'un premier groupe dont la composition visait à refléter l'ensemble des jeunes belges francophones (groupe A), un deuxième groupe a fait l'objet d'une étude spécifique centrée sur les élèves qui fréquentent les écoles à « discrimination positive » (groupe B). Ce type d'écoles, qui accueillent une proportion importante d'élèves résidant dans des quartiers défavorisés, vise à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, en bénéficiant de moyens éducatifs renforcés. Les responsables de l'enquête belge espéraient ainsi identifier les caractéristiques propres à la population scolaire visée par ce type d'enseignement.

Établissements scolaires du groupe A

Pour constituer l'échantillon du groupe A, les enquêteurs belges se sont adressés à cinq établissements qui, ensemble, reflètent la diversité du paysage scolaire en Communauté française. Au total, 644 élèves ont participé à l'enquête du groupe A.

1. Autorité, personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s), qui assume(nt) la responsabilité d'une institution d'enseignement.

Écoles	Localités	Réseau et type d'enseignement	Nombre de questionnaires	Caractéristiques géographiques	Type de population
Collège Sainte-Croix et Notre-Dame	Hannut	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général et technique	98	Province de Liège. Ville de 15 000 habitants en zone rurale. Comprend un internat.	Milieux mélangés, plutôt aisés
École provinciale d'agriculture	Ciney	Réseau des villes et communes Enseignement technique et professionnel	107	Province de Namur. Situé dans une ville de 15.000 habitants. Région rurale	Milieux mélangés
Séminaire de Floreffe	Floreffe	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général	157	Province de Namur. Situé dans un village rural. Comprend un internat.	Milieu aisé
Lycée La Retraite	Bruxelles	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général, technique et professionnel	145	Ville de Bruxelles. Quartier avec forte présence de populations issues de l'immigration	Milieu défavorisé
Collège Notre-Dame de Bon-Secours	Binche	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général, technique et professionnel	137	Province du Hainaut. Ville de 30 000 habitants.	Milieux mélangés

Il faut noter que les terminologies « Lycée », « Institut », « Collège » et « Séminaire » sont issues de l'histoire de chaque établissement et ne signifient pas de différences de niveau scolaire. Ainsi, un jeune d'une classe de 3^e secondaire peut s'inscrire, au choix, dans un lycée, un collège, un institut, un séminaire, etc. Les cinq établissements choisis se répartissent dans les différentes parties de la Communauté française. Un d'entre eux est situé à Bruxelles, et les quatre autres en Wallonie.



Établissements scolaires du groupe B

Le groupe B, dans le cadre de l'enquête belge, s'est centré sur les écoles à discrimination positive. Dans ce cadre, trois établissements ont été choisis. Au total, 297 élèves ont participé à l'enquête du groupe B.

Écoles	Localités	Réseau et type d'enseignement	Nombre de questionnaires	Caractéristiques géographiques	Type de population
Collège Saint Pie X	Chatelineau (Hainaut)	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général, professionnel et technique École en discrimination positive	150	Région : Hainaut	Population scolaire de catégorie défavorisée
Lycée Guy Cudell	Saint-Josse (Bruxelles)	Réseau des Villes et Communes Enseignement général, professionnel et technique École en discrimination positive	69	Région : Bruxelles	Population scolaire de catégorie défavorisée
Centre scolaire Éperonniers-Mercelis	Ixelles (Bruxelles)	Réseau de l'enseignement libre confessionnel Enseignement général, professionnel et technique École en discrimination positive	78	Région : Bruxelles	Population scolaire de catégorie défavorisée

Les établissements à discrimination positive se retrouvent principalement dans les grandes villes, et notamment Bruxelles, ou à proximité de celles-ci. Deux des écoles sélectionnées sont situées à Bruxelles, et la troisième en Wallonie



LE RECUEIL DES DONNÉES

Pour recueillir les données nécessaires à l'étude, l'enquête européenne prévoyait un processus en deux étapes :

- un questionnaire visant à dresser un portrait statistique de l'appropriation des nouvelles technologies par les jeunes (dimension quantitative).
- un entretien approfondi, d'une durée d'une heure environ, mené auprès de 26 jeunes représentatifs des résultats de l'enquête quantitative (dimension qualitative).

L'enquête s'est déroulé en deux temps. Les questionnaires ont été distribués dans les écoles durant le mois de septembre 2005. Ensuite, sur base des résultats statistiques, 26 jeunes ont été choisis et ont fait l'objet d'un entretien en janvier-février 2006.

LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires ont été distribués auprès d'élèves des écoles sélectionnées. Ils ont été complétés durant le temps scolaire, sous les directives et la supervision d'un membre de l'équipe de recherche. Les réponses à ces questionnaires ont été traitées statistiquement par l'équipe de recherche de l'université catholique de Louvain, sous forme de tableaux croisés incluant systématiquement le test CHI² afin d'évaluer la dépendance entre les variables. Le contenu du questionnaire est repris en annexe.

LES ENTRETIENS

Les entretiens ont été menés auprès de 26 jeunes sélectionnés selon l'intensité forte ou faible de leurs usages des nouvelles technologies, leur âge et leur sexe. C'est à partir des données obtenues par le questionnaire que la sélection a été opérée, et c'est sur base de celui-ci que l'entretien a été mené, abordant de façon plus approfondie les questions soulevées par l'enquête. Les entretiens ont été dirigés à partir d'un protocole destiné à en homogénéiser la conduite.